

MÉDECINE BUCCALE

LES PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES

Sécurité et efficacité



FORMAT

100% e-learning - Programme intégré

Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 1 mois. Formation asynchrone.



DURÉE

11 heures

3 heures d'évaluation professionnelle des pratiques et 8 heures de formation à distance.



TARIF

~~1265€~~

100% pris en charge

(sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réactualiser vos connaissances sur les grandes familles de médicaments pouvant être prescrites en odontologie (antalgiques, antibiotiques, anti-inflammatoires, anxiolytiques).
- Optimiser leurs effets, éviter les interactions pouvant être graves, voire fatales pour vos patients.
- Mieux connaître et appliquer les recommandations actuelles.
- Constituer la trousse d'urgence nécessaire et suffisante.

Résumé de la formation

En tant que chirurgiens-dentistes, nous sommes habilités à prescrire tous les médicaments nécessaires à notre exercice.

Les connaissances en pharmacologie et les recommandations thérapeutiques évoluant vite, il est important d'actualiser régulièrement nos pratiques dans ces domaines car prescrire est un acte médical à part entière, qui est loin d'être sans risque.

Le plus souvent, nos prescriptions ont pour objectifs de répondre de façon efficace à une douleur, à une inflammation ou à une infection. Il n'est pas à rappeler que la visite au cabinet dentaire est pour un certain nombre de patients une angoisse que nous devons prendre en compte et en charge.

Toutes nos prescriptions doivent bien sûr toujours tenir compte de l'état général du patient et des possibles interactions médicamenteuses avec son traitement habituel.

Autant de questions qui trouveront leurs réponses dans cette formation, avec une forme pédagogique innovante qui s'adaptera à votre rythme.

INTERVENANT



**Dr Fabrice
CAMPANA**

- Doctorat en Chirurgie Dentaire, spécialiste qualifié en chirurgie orale
- Ancien interne en Odontologie
- Ancien assistant hospitalo-universitaire en chirurgie orale

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon les spécialités :

- Omnipraticien
- Chirurgien-dentiste spécialisé en Orthopédie Dento-Faciale
- Chirurgien-dentiste spécialisé en chirurgie orale
- Chirurgien-dentiste spécialisé en médecine bucco-dentaire



Vous êtes en situation de handicap ?

Un conseiller est à votre disposition pour vous accompagner.

☎ 01 76 31 10 80

✉ handicap@webdental-formation.fr

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Grilles d'audit clinique à remplir
- Articles bibliographiques à lire et à télécharger
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com/votre-statut



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Prise en charge

Formation 100% prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et/ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (14 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie (1 mois de session de formation).

Pour les salariés hospitaliers, la demande de prise en charge se fait auprès des OPCOs.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 15 dossiers cliniques pour lesquels ils ont réalisé une ordonnance d'antibiotiques et/ou d'antalgiques et/ou d'anti-inflammatoires.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

🕒 1h30

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1^{er} tour

Le chirurgien-dentiste est invité à rechercher et analyser 15 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé une ordonnance d'antibiotiques et/ou d'antalgiques et/ou d'anti-inflammatoires, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien sera invité à mettre

en place des actions d'amélioration de la qualité des soins, notamment en suivant les différents modules de formation continue qui lui sont proposés après cette première évaluation. L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

INTRODUCTION

🕒 30 min

Présentation des objectifs et du plan de la formation

MODULE 1

🕒 30 min

Le chirurgien-dentiste, un acteur du système de santé

- Données socio-économiques
- Données réglementaires
- Règles de prescription

MODULE 2

🕒 1h

Interrogatoire médical : que nous apprend l'ordonnance de nos patients ?

- L'interrogatoire médical
- L'ordonnance de nos patients
- Interactions médicamenteuses
- Les cas graves

MODULE 3

🕒 1h

Antibiotiques : de la prévention au traitement

- Indications en médecine orale
- Indications en chirurgie orale
- Urgence
- Prescriptions
- Effets indésirables

MODULE 4  1h

Les glucocorticoïdes

- Indications en médecine orale
- Indications en chirurgie orale
- Urgences
- Prescriptions
- Effets indésirables

MODULE 5  1h

Prise en charge des douleurs en médecine orale

- Comprendre les douleurs
- Évaluer la douleur
- Les médicaments de la douleur

MODULE 6  1h

Sédation : comment limiter le stress de nos patients en prémédicant ?

- Objectif de l'anxiolyse
- Moyens non pharmacologiques
- Moyens pharmacologiques

MODULE 7  1h

Pharmacovigilance

- Organisation de la pharmacovigilance au niveau national
- Effets indésirables en lien avec la prescription
- Cas cliniques
- Effets indirects : hématotoxicité des cytotoxiques
- Cas cliniques

MODULE 8  30 min

La trousse d'urgence au cabinet dentaire

- Réglementation
- Médicaments de l'urgence
- La trousse en pratique

Mise en application ⌚ 30 min

ÉVALUATION ⌚ 1h30

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2^e tour

Le praticien est de nouveau invité à rechercher et analyser 15 nouveaux dossiers patients (postérieurs au dernier module de formation continue suivi) pour lesquels il a réalisé une ordonnance d'antibiotiques et/ou d'antalgiques et/ou

d'anti-inflammatoires, grâce à une grille d'audit. Puis, il répondra de nouveau à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour améliorer ses pratiques.



Questionnaire de satisfaction de fin de formation ⌚ 3 min

Modalités de validation

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session.

Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.